

AAP Jardins partagés et collectifs 32 communes éligibles priorité 1
Amboise
Artannes-sur-Indre
Azay-sur-Cher
Ballan-Miré
Beaulieu-lès-Loches
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Château-Renault
Chinon
Fondettes
Joué-les-TOURS
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
La Ville aux Dames
Larçay
Loches
Mettray
Montbazou
Montlouis sur Loire
Monts
Nazelles Négron
Notre Dame Doé
Parçay Meslay
Pocé sur cisse
Pont de Ruan
Rochecorbon
Saint Avertin
Saint Cyr sur Loire
Saint Pierre des Corps
Tours
Veigné
Veretz